

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet Remplacement éclairage Sept-Îles	
Solicitation No. - N° de l'invitation EF997-141639/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client R.055091.001	Date 2014-01-06
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTC-065-12499	
File No. - N° de dossier MTC-3-36343 (065)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-01-16	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Duval, Diane	Buyer Id - Id de l'acheteur mtc065
Telephone No. - N° de téléphone (514) 496-3864 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: TPSGC Transport Canada Aéroport Sept-Iles Sept-Iles, Québec	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EF997-141639/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.055091.001

Amd. No. - N° de la modif.

004

File No. - N° du dossier

MTC-3-36343

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc065

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ADDENDA

Veillez trouver ci-inclus l'addenda susmentionné qui fait partie intégrante des documents de soumission. Cet addenda modifie les documents de soumission de la façon indiquée ci-après. Il n'y aura pas d'autre confirmation écrite.

Voir page suivante

REPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE ET AUTRES TRAVAUX CONNEXES

AÉROGARE DE SEPT-ÎLES

Addenda ME-03 MÉCANIQUE/ÉLECTRICITÉ

Approuvé par :



Thomas Coulombe, ing.

Bâtiments

Registre des révisions et émissions

No de révision	Date	Description de la modification et/ou de l'émission
03	2014-01-06	Addenda ME-03
02	2013-12-17	Addenda ME-02
01	2013-12-13	Addenda ME-01

Ce document d'ingénierie est la propriété de Dessau et est protégé par la loi. Ce rapport est destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Toute reproduction ou adaptation, partielle ou totale, est strictement prohibée sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de Dessau et de son Client.

Projet : R.055097.011

Addenda ME-03

MÉCANIQUE/ÉLECTRICITÉ

Cet addenda fait partie intégrante des documents de soumission auxquels il se réfère, en les complétant, les modifiant ou en éliminant certains éléments.

DEVIS

E3.01 En référence à la section de devis 260530 :

- La section 1.4.2 doit se lire comme suit : Le bâtiment doit être considéré comme un « Bâtiment de protection civile ». Lors d'un séisme, Il est nécessaire que les systèmes électromécaniques demeurent opérationnels après le séisme.
- La section 1.5.1 doit se lire comme suit : Pour les canalisations et les conduits électriques, installer des dispositifs d'ancrage et de stabilisation parasismiques conformément aux prescriptions du guide « ASHRAE Seismic Restraint Manual, Second Edition »
- La section 1.5.2 est supprimée.
- La section 2.1.10 est supprimée.
- La section 2.2.2 est supprimée.

Fin de l'addenda